

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Octobre

EN ORIENT

Les événements dont l'Orient est le théâtre, ne peuvent manquer d'avoir sur la politique européenne un contre-coup prochain et sérieux. Toutes les puissances s'en préoccupent et les preuves en abondent.

Sans rappeler même la retentissante lettre de M. Gladstone contre celui qu'il a appelé « l'assassin couronné qui règne à Constantinople », sans revenir sur le lamentable exposé des faits odieux dont la capitale de l'empire ottoman a été et risque d'être encore le théâtre, il n'est pas douteux qu'à cette heure, toutes les chancelleries de l'Europe ont les yeux fixés sur l'homme malade. » Si prévu qu'il soit dès longtemps, le décès de ce moribond se fera peut-être encore assez attendre, pour n'avoir pas commettre la génération actuelle qui, d'ailleurs, jusqu'ici, s'est crue moins près que ses devancières d'assister à ce grand événement, si souvent prédit depuis plus de deux siècles. Ce n'est pas que le monde entier ne soit d'accord sur la valeur du gouvernement turc qui, à tant d'égards, est à la fois dans notre siècle une anomalie et une honte. Mais comment le remplacer d'une part, et de l'autre comment maintenir dans la péninsule des Balkans cette sorte d'équilibre, de plus en plus instable, il est vrai, qui, seul, empêche peut-être une nouvelle guerre, ainsi que chacun s'en rend compte.

À cet égard, rien n'est plus caractéristique que la cérémonie qui a eu lieu pour l'ouverture du canal des Portes-de-Fer. En dehors de l'intérêt qu'elle a présenté en elle-même, cette cérémonie paraît devoir contribuer à amener un groupement nouveau des puissances qui se disputent l'influence dans la péninsule des Balkans. Le prince Ferdinand de Bulgarie, dont on n'a pas oublié la récente réconciliation avec le Tzar, n'a pas été invité à la solennité dans laquelle l'empereur

François-Joseph avait un rôle prépondérant. Le jeune roi Alexandre de Serbie a assisté à la cérémonie, mais il est retourné seul dans sa capitale. Quant au roi Charles de Roumanie, qui a tenu la première place dans ces fêtes, après le souverain d'Autriche-Hongrie, il reçoit la visite de François-Joseph à sa capitale et à sa cour.

Cette seule différence de traitement entre les trois voisins de la grande monarchie danubienne, caractérise d'une manière frappante les rapports entre le double Etat austro-hongrois et les Etats balkaniques, ainsi que le sens de l'entrevue de Bucarest.

Ce qui est certain, à cette heure, c'est que l'entente est complète, absolue, entre le roi de Roumanie, Charles de Hohenzollern, et l'empereur François-Joseph.

Qu'un traité formel d'alliance intervienne entre les deux souverains, ou qu'il s'agisse d'une convention militaire ou d'arrangements verbaux, il est avéré que la Roumanie est entrée dans la sphère d'action de la Triple-Alliance, tandis que l'influence russe continue à l'emporter en Serbie et qu'elle est redevenue prépondérante en Bulgarie. Le roi Charles de Hohenzollern a souligné encore davantage cette situation nouvelle, en allant complimenter les Hongrois dans leur capitale, à l'occasion du millénaire de la Hongrie en même temps qu'il rendait, à Ischl, visite à François-Joseph qu'il reçoit aujourd'hui dans sa capitale et dans sa résidence d'été.

Comme le remarque le Temps, « on ne peut méconnaître que dans la situation actuelle de l'Europe orientale, il y a pour l'Autriche-Hongrie un avantage considérable à avoir son flanc couvert, tout au moins, par une neutralité bienveillante, en face des deux autres Etats danubiens, et la Bulgarie regagnée à l'influence russe et la Serbie dont la politique de bascule ne cesse de causer au gouvernement austro-hongrois de sérieuses préoccupations. » A Vienne et à Budapest on a donc été très mécontent d'apprendre que le premier ministre Serbe, M. Novakowitz, présentera prochainement à la Skoup-

chind un projet de loi pour l'achat en Russie de 120,000 nouveaux fusils et de 10,000 cartouches par fusil. Cette nouvelle est considérée comme une preuve manifeste d'un rapprochement entre la Russie et la Serbie.

Commentant cet incident, en même temps que le voyage de François-Joseph, la Nouvelle presse libre, qui a des attaches avec le ministère des affaires étrangères austro-hongrois, s'exprime ainsi : « La politique de l'Autriche-Hongrie, qui est par essence éminemment pacifique, est la même à l'égard de la Roumanie, de la Serbie et de la Bulgarie ; mais la politique de la Roumanie, de la Serbie et de la Bulgarie à l'égard de l'Autriche-Hongrie est fort différente, suivant qu'il s'agisse de l'un ou l'autre de ces Etats ; la Roumanie apprécie parfaitement cette politique, la Serbie l'interprète souvent fort maladroitement, la Bulgarie la méconnaît complètement. »

Comme on le voit, en même temps qu'en présence des événements fort graves qui se passent à Constantinople, il s'est produit dans la péninsule des Balkans un nouveau groupement d'influences dont il est impossible de ne pas tenir compte, si l'on veut se faire une exacte idée d'une situation dont il est impossible de méconnaître la gravité.

J. QUERCYTAÏN.

LE TSAR EN FRANCE

Cherbourg, 5 octobre.

Les yachts impériaux et l'escadre sont en vue. La digue salue de cent un coups de canon.

Le temps est subitement revenu au beau. Quoique la brise soit forte, la mer est relativement calme.

Le Président de la République se tient sur le débarcadère du Bisson, d'où on aperçoit la passerelle par laquelle arriveront l'Etoile-Polaire, le Standard, et les navires de l'escadre.

A deux heures trente, le yacht impérial Etoile-Polaire entre dans l'Arsenal. Les navires Surprise et Elan, mouillés en rade,

de conclure, elle conclut en lui signifiant qu'elle ne l'és pouserait jamais. Et, sur ce, elle le mit à la porte sans plus de façon.

L'obstacle désormais dressé devant ses batteries, Jean Valinier devint très enragé. Il déclara que Geneviève serait sa femme bon gré malgré ou, se jura-t-il à lui-même, il placerait une cartouche de dynamite sous la porte de Dubois l'ainé.

La dynamite doit servir à quelque chose où elle n'a point de raison d'être.

En attendant la solution désirée, Valinier feignant de n'avoir point pris l'ultimatum au sérieux, persécutait littéralement Geneviève de sa présence. Chaque matin, il était sur la route lorsqu'elle se rendait chez madame Vinchon avec sa sœur. Au sortir de l'atelier, le soir, c'était de nouveau le « Valinier ». Obsession irritante partout et sans cesse, ombre attachée à chacun de ses pas, le « Valinier » était devenu un réel cauchemar.

Donc, elle ne fut pas surprise de l'intervention du prote tenace, ce soir-là. Poliment, elle le remercia, et comme il s'empressait, elle l'invita sèchement à la laisser revenir seule.

Cela ne fait point l'affaire du prétendant, car malgré ces répugnances, il lui fit la conduite jusqu'à la maison. Derrière il entra.

Les noces d'argent n'étaient point terminées encore. Rien ne dure comme le repas des travailleurs. Il semble que manger soit leur seule jouissance. Aussi la prolongent-ils savamment.

— Tu as été bien longtemps absente petite, lui dit Dubois, Tu as donc fait un souper à quatre services, chez les Gerbal.

— Simplement une omelette au lard, répondit-elle.

Dubois hochla la tête.

— J'ai été imprudent, fit-il, très imprudent, ce soir. Si je ne te savais fille sage, je m'en voudrais de t'avoir permis de sortir seule avec Francis.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 4

LE MÉCANICIEN GERBAL

PAR Paul TIMON

Ouvrage couronné par la Société de tempérance

Elle ne se fit pas attendre.

Elle lui arriva sous la forme d'un coup de canne par-

ageant en deux une période très rouflante.

— Misérable ! hurla l'entrepreneur en se jetant à la

gorge d'un inconnu qui, l'œil flamboyant, la main haute

l'appretait à redoubler la correction.

En cet intervenant secourable, Geneviève reconnut

Jean Valinier qui, depuis deux ans, encouragé par Fer-

dinand Dubois, s'acharnait à lui faire la cour.

Jean Valinier était prote à l'imprimerie Venture. Cet-

te situation, il la devait à l'instruction très superficielle

qu'il avait eu l'adresse de faire croire plus sérieuse qu'elle

l'était réellement.

Enfant, c'était un mauvais prote, très léger, auquel n'

avaient ni metteurs en pages, ni chefs de maison ne

pouvaient se confier. Il jouissait de « son reste » sou-

ventagement avec l'imprimerie Venture devant expirer

le 1^{er} décembre.

Jean Valinier était une manière de politicien, beau

d'orgueil, il espérait bien mener les populations à la

cravache. C'était une atroce manie. Assidu à toutes

les réunions publiques, il arrivait toujours en pérorai-

son à pousser sus au monstre bourgeois. La dynamite

était suivant lui, un argument sans réplique pour réso-

udre la question ouvrière, disons tout de suite que ce

provocateur à la bombe et au pétrole était de sa nature

fort prudent et soucieux de sa sécurité. Très courageux

seulement quand il s'agissait de faire marcher « les frè-

res ». C'est grâce à ce système de ne pas se porter en

avant du danger qu'il avait réussi à notre point com-

promis dans la tentative odieuse du café du Théâtre

Bellecour, l'an passé, et pour laquelle Cyvoct fut con-

danné à mort par la cour d'assise du Rhône. La police

n'avait pu le saisir la main dans le sac. En attendant

qu'elle put l'y surprendre, elle avait l'œil sur lui. Elle

guettait une occasion favorable pour offrir à ce partisan

de l'expropriation des propriétaires infâmes un loge-

ment gratuit dans un immeuble de l'Etat, vulgaire-

ment nommé « maison d'arrêt ». Pris de peur, Valinier

avait momentanément mis une sourdine à sa propaga-

nde et, présentement, vaquait paisible d'apparence, aux

occupations de son emploi de prote.

Bon travail, 12 francs par jour. Mais il le déclarait in-

grat. A mauvais ouvrier, pires outils. En résumé, Jean

Valinier, pauvre sujet, détestable individu, était l'antipo-

de de ce qu'il fallait pour monter au grade de mari.

C'était cet homme que Ferdinand Dubois, pour un mo-

tif personnel que nous ferons connaître en temps oppor-

tun au lecteur, favorisait de son influence auprès de son

frère.

Dubois l'ainé, excellent tisseur, doué de certaines

connaissances, lecteur assidu à la Bibliothèque commu-

nale, le dimanche, possédait quelques idées politiques.

Il se flattait de les avoir pondérées. C'étaient celles du

Petit Journal, actuellement représentées par Thomas

Grimm, signature collective de plusieurs écrivains de

talent. Pour Dubois, Thomas Grimm, individu ou colc-

Les rochers et les maisons qui ont vue sur la rade sont noires de monde.

L'enthousiasme est indescriptible.

La Réception

L'empereur porte son affectueux uniforme de colonel du régiment Préobrajensky, avec le chapeau-bicorne.

Sur la poitrine plusieurs décorations et surtout le grand-cordon de la Légion d'honneur. Il s'avance, calme, gai, souriant.

Ses traits sont suffisamment connus pour qu'il soit besoin de les rappeler. Disons seulement que sa physionomie respire la franchise; son allure est sympathique. On dirait de lui volontiers qu'il a l'air bon enfant.

L'impératrice est vêtue d'un costume en drap beige clair uni, avec mante pareille. Le chapeau est une toque de paille garnie de rose avec voilette blanche. A la main, la Tsarine tient une ombrelle de soie blanche.

Au bas de l'escalier, l'empereur et le Président de la République se serrent les mains, puis, après quelques mots brefs échangés, le Président offre son bras à l'impératrice et monte avec elle l'escalier du ponton, ayant à sa droite l'empereur.

Trois corbeilles de fleurs sont offertes à l'impératrice.

Le cortège, précédé de MM. Crozier et Mollard, arrive dans le grand vestibule. Au passage l'empereur serre la main de la princesse Galitzine, puis quelques courtes présentations ont lieu.

L'empereur salue MM. Méline, Brisson et Loubet. On s'incline de part et d'autre.

La Revue

Le président de la République, ayant au bras la tsarine et accompagné du tsar, s'embarque sur l'*Elan* qui traverse le bassin et pénètre dans la rade. Une furieuse acclamation de bravos et de cris de : « Vive le tsar ! Vive la Russie ! » salue au passage l'*Elan*, c'est la foule massée sur le mussoir d'Ouest qui, sans gêne et sans retenue, manifeste sa joie de la visite des souverains russes.

L'*Elan* passe en revue le *Dupuy-de-Lôme*, le *Charles-Martel*, l'*Ariel* et va aborder le cuirassé amiral le *Hoche*.

C'est à 3 heures 45, fort exactement, que le canot de gala détaché par le *Hoche*, débarque sur la coupée de ce cuirassé M. Félix Faure donnant le bras à la tsarine, le tsar et la nombreuse suite des personnages officiels qui les accompagnent.

Les tambours battent aux champs, la musique du bord joue l'hymne russe, tandis que les officiers qui commandent une garde d'honneur, fournie par les divers bâtiments de l'escadre, font présenter les armes à leurs hommes.

Le tsar passe en revue la garde d'honneur; puis, s'avancant vers l'amiral de Prémésnil, le félicite de sa belle escadre. Il se rend ensuite dans le salon d'honneur de l'amiral et reste quinze minutes à s'entretenir avec le président de la République, le président du conseil et l'amiral; puis, salué par les hurrahs sept fois répétés de l'équipage, il quitte le bord, s'embarque sur l'*Elan* et achève la revue.

Le Banquet

Voici le texte des toasts qui ont été portés au banquet de Cherbourg :

TOAST DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Au milieu d'un profond silence, le président de la République, d'une voix forte, a salué en ces termes les souverains russes :

« C'est avec une grande joie qu'accompagné du président du Sénat et du président de la Chambre des députés, j'ai reçu aujourd'hui Votre Majesté Impériale et Sa Majesté l'Impératrice. »

« Le président de la République est certain de répondre aux sentiments de la nation en se faisant l'interprète des vœux unanimes qu'elle forme pour la famille impériale, pour la gloire du règne de Vos Majestés et pour le bonheur de la Russie. »

« Demain, à Paris, Votre Majesté sentira battre le cœur du peuple français, et l'accueil qui sera fait à l'empereur et à l'impératrice de Russie leur prouvera la sincérité de notre amitié. »

« Votre Majesté a voulu arriver en France escortée par une de nos escadres; la marine française lui en est reconnaissante. Elle se rappelle avec orgueil les nombreuses marques de sympathie dont l'entoura votre auguste père et la part qu'il lui a été de prendre aux manifestations de Cronstadt et de Toulon. »

« En souhaitant à Votre Majesté la bienvenue sur le sol de la République, je lève mon verre en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice de Russie. »

Dès que le président a fini de parler, la musique joue l'hymne russe, puis le tsar prononce, en français bien pur, le toast que voici :

TOAST DU TZAR

« Je suis touché de l'accueil sympathique et cordial qui nous a été fait à Cherbourg. J'ai beaucoup admiré l'escadre qui nous a escortés, ainsi que le vaisseau-amiral le *Hoche*. »

« En touchant le sol d'une nation amie, je

partage les sentiments que vous venez d'exprimer, monsieur le président. »

« Je lève mon verre en l'honneur de la nation, de la flotte et de ses braves marins, et je remercie M. le président de la République pour les souhaits de bienvenue qu'il vient de nous exprimer. »

Et ayant cessé de parler, l'empereur choqua son verre avec M. F. Faure, pendant que la musique exécute à nouveau l'*Hymne Russe* et la *Marseillaise*.

Il était visible que le discours du tsar n'était pas préparé; il est visible aussi qu'il n'a pas voulu s'engager et que son discours est volontairement moins chaud que celui de M. Félix Faure; cependant il ne faut pas s'en étonner; la réserve du tsar est fort explicable; on croit que s'il a quelques déclarations importantes à faire, il les fera à Paris.

C'est l'impression du monde officiel qui se montre très satisfait des paroles du tsar.

Indiscrétions curieuses

Nous avons pu, grâce à une intelligence — très simple, très patriotique, très dévouée au tsar, que nous avons à l'ambassade, obtenir quelques curieux détails qui montrent jusqu'à quel point de frénésie l'enthousiasme de la population parisienne est déjà monté.

Il y a deux jours, un monsieur, très bien mis, se présente à l'ambassade et demande à parler au maître d'hôtel. On le prend pour un fournisseur, car aujourd'hui les grands bouchers et les grands épiciers visitent leurs clients dans leurs coupés. Le maître d'hôtel arrive, très correct, dans son habit noir.

— Mon ami, dit le monsieur, est-ce vous qui servirez le tsar.

— Sans doute, répond le maître d'hôtel.

— Eh bien ! j'ai une prière, une supplication à vous adresser.

— Monsieur, s'écrie le maître d'hôtel, si vous avez une supplique à faire parvenir à Sa Majesté, adressez-vous à un autre.

— Non, ce n'est point de cela qu'il s'agit, je ne veux rien demander à Sa Majesté le tsar.

— Alors, que voulez-vous ?

— Je voudrais que vous me donniez seulement un fragment d'une côtelette qu'il aura touchée, et je vous donne une fortune !

On a eu beaucoup de mal à expulser cet enthousiasmé de l'ambassade.

Puis, c'est un curé de Marseille qui s'est présenté. Le brave homme voulait absolument visiter les appartements qui doivent être consacrés au tsar et à la tsarine.

— Une seconde seulement, suppliait-il, le temps d'y dire une petite prière.

Avec beaucoup de respect on l'a éconduit, mais non sans peine.

Le nombre de lettres reçues à l'adresse du tsar et de la tsarine est innombrable. Il y en a une pièce entière pleine. Ce sont, presque toutes, des lettres de paysans venues de tous les coins de la France. Les souscriptions de quelques-unes sont d'une naïveté bien touchante :

« À Monsieur le tsar et à madame son épouse. »

« À Monsieur l'empereur. »

Une, entre autres, est bien amusante :

« À madame Nicolas II. »

Quelle puisse être le peu de valeur de ces lettres, — témoignage touchant cependant de la naïveté populaire, — M. de Mohrenheim a jugé qu'aucune ne devait être ouverte avant l'arrivée du tsar. Toutes le seront le jour même de l'entrée à Paris de l'empereur de toutes les Russies.

Voilà une grosse besogne pour plusieurs secrétaires.

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

C'est dans le conseil des ministres du 14 octobre que sera signé le décret de convocation des Chambres; mais, dès aujourd'hui, on peut considérer comme certain que la date du 27 octobre sera choisie. Le décret sera publié le 15, c'est-à-dire deux semaines avant l'ouverture de la session.

France et Italie

Rome, 3 octobre.

La presse de l'opposition attaque vivement le traité de navigation qui, dit-elle, est un coup terrible pour les armateurs italiens.

L'organe crispinien *Roma di Roma* proteste contre la politique de résignation du cabinet di Rudini, politique avilissant l'amour-propre de l'Italie et offensant gravement ses intérêts.

« Toutes les satisfactions ont été accordées à la France, dit la *Nazione*, et nos intérêts vitaux

ont été irrémédiablement sacrifiés; la dernière concession arrachée par le gouvernement français au profit de sa marine marchande est considérable. »

Les autres feuilles crispiniennes commentent le traité dans le même sens.

La *Correspondenza verde* approuve la diplomatie italienne de ne pas avoir une attitude trop exigeante vis-à-vis de la France.

Où passe l'argent

Nous avons une colonie, celle du Soudan, dont les exportations ne dépassent pas 300.000 francs et dont le budget des dépenses se chiffre à 3.000.000 de francs.

Sur ces trois millions, 210.000 fr. seulement sont employés aux travaux publics.

Le reste est employé à enrichir une nuée de fonctionnaires qui font aux sauterelles une désastreuse concurrence.

Exemple : M. le lieutenant gouverneur touche :

Solde.....	30.000 fr.
Frais de représentation.....	15.000
Indemnité de séjour.....	4.000
Frais de mobilier.....	10.000
Eclairage.....	1.000
Verres.....	4.000
Chevaux.....	1.500
Fonds secrets.....	6.000

Total..... 72.000 fr.

Mariage huppé

M. Jean Charcot, le fils du célèbre praticien, vient de se fiancer avec Mme Jeanne Hugo, petite-fille du grand poète, belle-fille de M. Edouard Lockroy, ancien ministre, et épouse divorcée de M. Léon Daudet.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

LES CONSÉQUENCES

DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Dès à présent, il est certain que deux de nos députés sont en ligne pour entrer au Sénat et que l'un des deux doit fatalement arriver; — tous les deux peut-être.

Il n'y a donc aucune inconséquence à se préoccuper de la future élection législative partielle, qui aura lieu dans l'une ou l'autre des circonscriptions de Cahors.

La première est celle de l'honorable M. Talou. Il est probable que s'il devient sénateur, M. Munin-Bourdin, qui fut en 1893 un candidat si redoutable, se représentera devant ses électeurs. Et on peut se demander, avec quelque hésitation, quel sera l'homme qu'on lui opposera avec chance de succès. On sait qu'il approcha de très près M. Talou; quelques mauvaises langues affirmèrent, à ce moment, qu'il était bien réellement l'élu de Cahors, et cependant, M. Talou, avait à cette époque, dans la première circonscription, une situation telle qu'aucun républicain ne peut prétendre l'avoir aujourd'hui.

Il était député sortant; au Palais-Bourbon, la fixité de ses opinions; au conseil général, son remarquable talent oratoire; à la commission des Tabacs, son impartialité bien connue et très appréciée des planteurs, l'avaient mis en évidence. Dans le courant de la législature, il avait montré qu'il était travailleur; et certains électeurs (une indiscrétion du *Réveil* nous l'a appris), avaient pu le surprendre chez lui, l'hiver à 7 heures du matin, travaillant avec acharnement et sans feu ! Et cependant M. Munin-Bourdin faillit enlever le siège.

Il faut donc lui opposer un homme de valeur supérieure et de popularité indiscutable ? M. le Maire de Cahors sera-t-il celui-là ? D'aucuns le disent. Au point de vue oratoire il est hors de pair. Son éloquence vraiment dantonienne est connue de tous ses administrés et nous serions les premiers, et certainement pas les seuls, à encourager et à seconder celui qui entreprendrait de réunir en volumes les innombrables harangues, discours et allocutions de M. Costes, dont certains ne dépareraient pas, soyez-en sûrs, les anthologies futures. Populaire, il l'est,

et tous ceux qui ont eu quelque proposition, quelque plan à lui soumettre, savent qu'il ne leur donna jamais tort... pourvu qu'ils eussent la chance de lui parler les derniers.

Néanmoins, M. le maire est très préoccupé. La présence au conseil d'une minorité rompue aux affaires, osant discuter ses actes ouvertement, quoique sans acrimonie, le gênerait vivement, paraît-il, et il ne chercherait qu'une occasion de s'en aller. Entre le rond-de-cuir de son étude et le Palais-Bourbon, il n'hésiterait pas; il choisirait carrément le Palais-Bourbon....

Dans la deuxième circonscription, au contraire, la majorité de M. Rey, très faible aux élections de 1889, devint en 1893 très imposante, et il ne semble pas qu'un retour offensif des réactionnaires soit possible dans cette circonscription. Néanmoins, on peut prévoir que M. de Valon affrontera la lutte et si les indiscrétions que nous avons recueillies sont exactes, on songerait à M. François Roussel, le jeune et sympathique chef de cabinet du président du Sénat, comme porte-drapeau des républicains de gouvernement.

Comme candidat plus avancé, on prête à M. Pagès, vétérinaire, l'intention de représenter les idées socialistes ou tout au moins radicales socialistes. Il ne semble pas que les programmes de ce parti aient encore dans notre pays de grandes chances de succès. Mais il faut escompter toutes les probabilités : M. Pagès est du dernier bien avec l'élément rural : soigner la vache du paysan, c'est énorme ! Il a la voix tonnante, il sait parler au peuple et il réunira beaucoup de voix, sinon autour de son programme, du moins autour de son nom. Voyez donc Cocula ! !

ZUT.

LETTRE D'UN CAMPAGNARD

Je ne sais pas si vous êtes de mon avis à propos de la question des impôts, qui est en ce moment plus que jamais à l'ordre du jour; mais si vous pensez différemment, j'estime, néanmoins, que vous devez trouver, comme moi, qu'elle est passablement embrouillée, et que tous les discours de nos législateurs et les articles des journaux, ne font que la rendre plus obscure et plus embrouillée. Ce n'est pas le cas de dire que de la discussion jaillit la lumière.

Chacun préconise son système comme une panacée; chacun promet des dégrèvements à l'infortuné contribuable qui, comme sœur Anne, ne voit rien venir, que les avertissements du percepteur lui enjoignant d'avoir à payer ses impôts sans retard, sous peine de poursuites, etc., etc. Vous savez, comme moi, que les employés du fisc ne sont pas tendres pour le contribuable récalcitrant ou gêné dans ses affaires. Ils ne se préoccupent pas de savoir s'il peut payer, ni si ses récoltes ont été endommagées ou même détruites par la gelée ou la grêle, ou brûlées par un soleil trop ardent; il leur faut de l'argent, peu leur importe d'où il provienne.

Or, la grande difficulté pour le paysan, c'est précisément de s'en procurer. Son budget des recettes est des plus modestes; car depuis plusieurs années, ses récoltes se vendent à un prix au-dessous du prix de revient. Et puis, cette année, elles sont au-dessous d'une bonne moyenne. Aussi, nombre de fermiers se trouvent dans la gêne et seront, comme on dit, dans l'impossibilité de nouer les deux bouts.

Quant aux petits propriétaires, leur situation n'est pas meilleure; l'avilissement continu du prix de la terre leur a porté un coup fatal.

Par contre, ce qui ne diminue pas, c'est la contribution foncière et les frais de justice.

Je connais une petite propriété composée d'une modeste maison d'habitation, comme il y en a tant à la campagne, et d'une dizaine d'hectares de terre. On pourrait louer cette propriété huit ou neuf cents francs, au maximum. Eh bien ! j'ai vu les cotes de l'année. Elles s'élèvent, toutes réunies, à la somme de huit cents francs.

Lorsque le fisc aura absorbé, pendant

vingt ou trente ans, le revenu de cette propriété, si elle vient à passer en d'autres mains, il faudra encore qu'elle paye pour droits de mutation vingt-cinq pour cent du capital.

N'ai-je pas raison de dire que le fisc est impitoyable ? Je dois ajouter qu'il n'est pas moins injuste.

Puisque je suis à citer des exemples des iniquités fiscales — et il n'en manque pas à la campagne, — en voici encore un autre :

Naguère quatre enfants orphelins de père et de mère recueillaient un modeste héritage d'une valeur approximative de cinq cents francs. Il était inutile de le dissimuler puisqu'il consistait en quelques lopins de terre. Les enfants étant mineurs, la justice intervint et l'enregistrement, sous forme de liquidation judiciaire, se partagea avec les officiers ministériels, notaire, etc., les cinq cents francs des pauvres orphelins.

Ce n'est pas tout, et c'est ici que se montrent dans toute leur hideur les imperfections et les iniquités de notre organisation fiscale.

L'héritage n'ayant pas suffi à couvrir les frais, l'Etat invite les quatre enfants mineurs à lui payer cent francs, en plus des cinq cents qu'il avait déjà absorbés. Et cela parce que l'on avait commis l'imprudence d'accepter pour eux le sus-dit héritage.

N'est-ce pas que c'est joli ?

Ah ! on ne saura jamais ce que le maudit grimoire de l'enregistrement coûte aux paysans. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer les habiletés, je dirais volontiers les roueries mesquines auxquelles on a recours pour dévaliser les gens sans avoir l'air d'y toucher.

Contributions mobilières et immobilières, portes et fenêtres, patentes, prestations, taxes municipales, cotes directes et indirectes, octrois, etc., tout cela s'additionne, se superpose, pour écraser le pauvre peuple et lui tirer le plus d'argent possible de sa poche.

On essaye bien, il est vrai, de dorer la pilule, mais on n'y réussit pas toujours. Le fisc a beau s'ingénier à inventer de nouvelles cotes, il ne parvient pas à dissimuler l'élévation croissante du chiffre de l'impôt.

Parmi ces nombreuses taxes, celles qui se distinguent entre toutes par leur immoralité et leur iniquité, ce sont celles qui frappent les objets de première nécessité, les choses indispensables à la vie ; ces taxes ne sont pas seulement odieuses, elles sont anti-humaines, car elles constituent une véritable atteinte au droit de vivre.

Dans mon ingéniosité, ou si vous aimez mieux dans ma naïveté de campagnard, j'en suis arrivé à considérer notre régime fiscal comme une mer sans fond, vers laquelle nous sommes entraînés comme par une attraction irrésistible. Aussi, plus nous allons, plus le budget des dépenses grossit et l'année d'année en année.

Pourtant tout cela devra avoir une fin. Laquelle ? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que l'avenir de notre pays dépend de la solution qui sera donnée au problème économique et financier.

Sully disait que : Tout est peuple. Je dis moi que tout vient du peuple et que, par conséquent, tous les efforts de ceux qui détiennent le pouvoir en son nom et d'après sa volonté, doivent tendre à alléger les lourdes charges qui pèsent sur ses épaules et à le rendre le plus heureux possible.

On a beau ergoter et discuter dans le Parlement et ailleurs, le meilleur des gouvernements sera toujours, aux yeux du peuple, celui qui coûte le moins cher et qui se montre le plus économe des deniers publics. Agréez, etc.

JEAN-LOUIS.

Circulaire préfectorale aux sous-préfets et maires du Lot

A l'occasion de la visite que font à la République française l'empereur de Russie Nicolas II et l'impératrice de Russie, je ne saurais trop vous engager à pavoiser et à illuminer les bâtiments départementaux et communaux, pour manifester la joie des populations.

Puissent les deux grandes nations qui, dans une étroite loyale, confondent, aujourd'hui, leurs espérances patriotiques, sceller à jamais leur union, pour le bonheur de leurs enfants, la paix des peuples et le progrès de l'humanité !

Le préfet du Lot,
DRUARD.

Conseil d'arrondissement de Gourdon

Le conseil d'arrondissement de Gourdon s'est réuni à l'hôtel de la sous-préfecture, dans la sal-

le ordinaire de ses délibérations, pour la tenue de la 2^e partie de la session de 1896.

Etaient présents : MM. Laplagne, Salamagne, Baspeyras, Pédeyre et Lasserre.

Absents : MM. de Camy, Lalé, Fabre et Rey.

M. Laparra, vice-président du Conseil de préfecture, délégué par M. le Préfet, dépose sur le bureau les dossiers des affaires soumises au conseil.

Après avoir pris connaissance du mandement général pour les contributions foncières (propriétés non bâties) personnelle-mobilière et des portes et fenêtres de 1897,

Le conseil d'arrondissement :

Considérant qu'il ne possède pas les éléments suffisants pour apprécier les bases qui ont servi au sous-répartement des impôts ;

Que le Conseil général, dans sa dernière session, a refusé de procéder, pour 1896, à la répartition, par arrondissement, des contingents assignés pour la contribution foncière des propriétés non bâties, pour la contribution personnelle-mobilière et des portes et fenêtres ;

Adoptant les motifs et conclusions du Conseil général, et aussi pour les raisons déjà invoquées dans sa délibération du 23 septembre 1895 (2^e partie de la session), refuse à son tour de procéder au sous-répartement de l'impôt entre les communes de l'arrondissement.

Foires. — Le Conseil estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement la demande du conseil municipal de la commune de Montvalent, tendant à fixer au 14 juin la foire qui se tenait le 20 septembre.

BAL DE LA JEUNESSE

MÉMOIRE DU TRÉSORIER

Réunie en séance, la Commission du bal a eu à statuer sur le procès-verbal suivant, donc le trésorier a donné lecture.

RECETTES

Produit de quittances 66 à 3 fr.	198 fr.
Cartes vendues ou entrées 53 à 3 fr.	159
Présidente d'honneur (M ^{me} Martin)....	30
Présidents d'honneur (Fayret-Labie)....	50
Membres participants (Babec-Larrien)....	45
Produits des insignes délivrés aux membres du bal.....	17,75
Quêtes, produits des premières.....	10,90
id. parterre.....	14,10
Le Plateau.....	50,75
Total des recettes.....	575,50.

DÉPENSES

Orchestre.....	110 fr.
Les tapissiers.....	70
Horticulteur.....	43
Cartes d'invitation.....	33
C ^{ie} du gaz.....	30
Elevage du plancher.....	25
Service des pompiers.....	22
id. des agents.....	15
Prix des insignes et autres.....	12,25
Bougies.....	9
Journées d'ouvriers.....	10
Service du théâtre (ouvreuses).....	7,50
Robesse du salon réservé aux dames... ..	5
Fournitures pour le salon réservé.....	4,20
Frais d'illumination.....	4
Menues dépenses.....	12,15
Total des dépenses.....	412,10

BALANCE

Recettes.....	575,50
Dépenses.....	412,10
Excédant des recettes.....	163,40
Monnaie hors cours et refusées.....	0,80
Excédant définitif.....	162,60

Le Trésorier,
CRAYSSAC.

Lu en Commission, approuvé et ratifié le compte ci-dessus, dressé par notre Trésorier le 29 septembre 1896.

Pour le président empêché.

Le Vice-Président,
ARSÈNE DELCROS.

Sur quoi, à l'unanimité, la Commission décide que trente francs vont être versés à M. Combalbert pour récompense de ses peines..... 30

Reste en caisse.....	132,60
Versé cent francs au bureau de bienfais.	100

Reste en caisse.....	32,60
Et les trente-deux francs 60 centimes à l'hospice afin d'améliorer le nécessaire pour le repas des enfants assistés ci....	32,60
Et la commission lève enfin la séance en disant à tous : merci pour les pauvres.	

La Commission du bal.

Frayssinet

Le jeune Noël Gouygou, âgé de 9 ans, a sauvé une petite fille du même âge, qui était tombée dans le bief d'un moulin et s'y serait certainement noyée sans le secours de Noël Gouygou.

* *

Le jeune Henri Cocula, âgé de 19 ans, ayant eu l'imprudence de faire usage d'un fusil en mauvais état, l'arme a éclaté et lui a enlevé le pouce de la main gauche.

Martel

M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder une collection d'objets et appareils destinés à l'enseignement des sciences physiques, à l'école primaire supérieure de garçons de Martel.

Milhac

Le 29 septembre dernier, le sieur Jean Jaubert, fermier à la Plantade, commune de Milhac, aurait été l'objet d'une tentative de meurtre, et, le même jour, il lui aurait été volé un fusil dans sa maison.

Celui qu'il accuse de ces méfaits s'en défend énergiquement. La justice informe.

La Conservation des fruits

Les marchands au détail se plaignent souvent de recevoir des fruits de fort belle apparence à l'arrivée, mais qui ne tardent pas à se tacher et se piquer. Il faut donc, dans les expériences premières, réaliser les conditions ordinaires de la vente. Voici quels ont été les résultats de ces essais.

1^o Les fruits enveloppés de papier de soie se sont parfaitement conservés jusqu'à la fin de l'expérience. La maturité se poursuit régulièrement, la saveur et l'apparence des fruits étaient irréprochables. 2^o Sous le nom de paille de bois, on désigne un produit nouveau, composé de minces copeaux très longs et étroits, de sapin, de peuplier, copeaux très employés aujourd'hui par les emballeurs et par les tapissiers. Dans la paille de bois, poires et pommes étaient bien conservées, inférieures cependant à celles du lot précédent. 3^o Dans la paille d'orge, la couleur du fruit avait perdu sa fraîcheur, la maturité était moins avancée que dans les lots 1 et 2. Pas de taches sur le fruit ni de saveur désagréable. 4^o Au bout de peu de jours d'exposition à l'air, les poires conservées dans le regain se tachaient et se pourrissaient. A la dégustation, elles laissaient un arrière-goût de foin bien prononcé. Les pommes laissent également à désirer au point de vue de la couleur et de la saveur. 5^o La sciure de bois ne donne pas de meilleurs résultats que le regain. Pommes et poires étaient flétries, piquées et sentaient le bois. Ces fruits auraient été invendables. 6^o Dans la menue paille de blé, les poires étaient assez bien conservées ; par contre les pommes étaient flétries, les unes et les autres avaient pris un goût de mois. 7^o Dans les feuilles sèches, les poires étaient très tachées et très flétries, aux pommes on pouvait seulement reprocher d'être un peu flétries. 8^o Les fruits enfouis dans le sable étaient parfaits, moins avancés que tous les lots précédents. Ce serait donc une méthode précieuse lorsqu'on veut conserver des fruits pendant très longtemps.

Avant de les disposer dans le sable, il serait recommandable de les envelopper de papier de soie. 9^o Les fruits qui avaient été abandonnés sur la tablette du fruitier étaient assez bien conservés. Exposés dans la chambre chauffée, ce sont eux qui se sont le plus flétris.

De ces expériences, il ressort que le papier de soie et la paille de bois donnent les meilleurs résultats.

Fûts à assainir

Quelle que soit la cause de l'infection des tonneaux et des futailles, il est facile de les débarrasser de toute mauvaise odeur et à peu de frais.

Les mauvais goûts qui infectent profondément le bois des futailles, les odeurs de mois ou chanci, d'évent et celles de la lie putréfiée ne résistent pas au traitement suivant : Débonder et ventiller pendant quelques jours, au moyen de trous de foret ; verser ensuite dans chaque fût deux litres d'eau qu'on mélange de 120 grammes d'acide sulfurique par hectolitre ; agiter avec soin ce mélange ; vider, puis passer un lait de chaux (cinq litres d'eau, un litre de chaux), rincer enfin à grande eau et égoutter.

On mèchera et on bouchera la futaille qui est alors en état de recevoir le vin, car elle est parfaitement exempte de tout mauvais goût.

Voici un autre procédé : faire dissoudre 3 kilos de soude dans 20 litres d'eau bouillante et verser le tout dans la futaille à traiter.

On bonde, on agite dans tous les sens, on roule et retourne le fût alternativement sur chaque fond, de manière que toutes les parties du bois soient successivement attaquées par la solution.

On laisse séjourner cette eau pendant quelques heures en agitant de temps à autre ; après quoi, on laisse écouler l'eau de soude, on rince à l'eau chaude, puis à l'eau froide jusqu'à ce que cette dernière sorte de la barrique parfaitement claire.

ETUDE

de M^e René BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n^o 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT

D'UN

Jugement prononçant le divorce

ASSISTANCE JUDICIAIRE

(Décision du bureau de Cahors en date du 16 mars 1896)

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de Cahors le six mai 1896 en-

registré, signifié à la partie défaillante elle-même, le vingt-sept juin 1896 suivant exploit de M^e Bousquet, huissier à Catus, commis à ces fins,

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux Jean Vayssié, cultivateur, à la Mouline, commune des Arques, demandeur, et Marie Pichoutou, sans profession, demeurant à Pequizel, commune de Montcléra, défenderesse défaillante, aux torts et griefs de cette dernière.

Pour extrait certifié conforme,

Cahors, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

L'avoué poursuivant,
René BILLIÈRES.

DÉPÊCHE

LE TSAR A PARIS

Paris, 6 octobre, 1 h. 53 soir.

Le Tsar et la Tsarine sont arrivés à onze heures du matin à l'ambassade russe.

Le temps est superbe. La foule est énorme. L'enthousiasme est immense.

Le Tsar a assuré M. Félix Faure que lui et la Tsarine étaient profondément touchés du chaleureux accueil reçu en France.

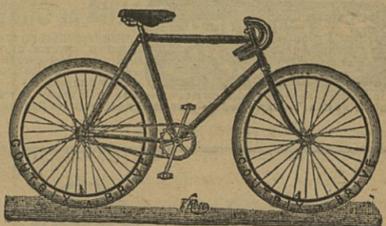
Aucun incident.

Saint-Petersbourg, 6 octobre.

Le *Svet*, journal russe, estime que la visite du Tsar à Paris est l'événement le plus important de cette fin de dix-neuvième siècle.

Dans les cas de constipation, dyspepsies, gastralgies, etc., les Pilules Suisses ont été employées souvent avec beaucoup de succès. 1 fr. 50 la boîte.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE
10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Ponsnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers, viâ Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnearuc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-ville, Capvern, Cérêt (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure, Couiza-Montazels, Dax, Espérasa (Campagne-

les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne Cap breton), Laloue (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (C deac, Vieille-Anne), Laruns-Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes), Leucate (la Fraqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (la), Oron-Sainte-Marie (Saint Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Loz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ganols, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiés), Saint-Giroins, (Aulus), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (e Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Cana-veilles).

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY, Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
L. AUBOURG & C^{ie}
 4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
 — PARIS —
 La Maison L. AUBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.
 S'adresser à M. DUBÉZ, Directeur
 4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

LA Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'Ecole polytechnique.
 H. DERENBOURG, prof. à l'Ecole des langues orientales. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.
 A. GÉRY, professeur à l'Ecole des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.
 GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'Ecole des beaux-arts.
 D. L. HENRY, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Relié : 750 fr.
 Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

SANTAL MIDY
 Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!
 GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, croissures, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
 Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.
 Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
 M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
 A pompe directe et air comprimé
 1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
 Dans les principaux Centres viticoles de France
 Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
 Chevalier du Mérite Agricole
 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
 NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Suprême Pernot
 le meilleur des desserts fins

IMPUISSANCE de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique : Spitaels, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE
LA POSE DES DENTS
 Le Redressement à toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
 Chirurgien-Dentiste
 16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
 NOTA. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES
 Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852
Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
 Successeur
 2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux
LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année
PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS
 Rendus franco chez le client. Accord gratuit
 Vente, Location, Échange, Accords, Réparations
 Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,
 Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,
 Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines
 LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
 en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
 Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.
 Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquon × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.
 Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.
 Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.
Vient de paraître :
 Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
 Prix : 3 fr. (franco poste).
 4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.
 Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.
 S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).